



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit

Procès-verbaux des séances des 2 et 8 octobre 2024

Dépôt l'Assemblée nationale :
n° 1924-20241009

2024

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2024	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 8 OCTOBRE 2024	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 2 octobre 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit (Ordre de l'Assemblée le 24 septembre 2024, rétroactif au 20 septembre 2024)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Autre député présent:

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Option consommateurs :

M. Christian Corbeil, directeur général

M^e Alexandre Plourde, analyste

M. Luis Pineda, analyste en consommation

M^e Catherine Bélanger-Khoury, conseillère juridique

Corporation des concessionnaires automobiles du Québec :

M. Ian P. Sam Yue Chi, président-directeur général

M^e Frédéric Morin, vice-président, Affaires juridiques, conformité et environnement

M. Charles Robert, directeur des relations gouvernementales et des relations avec les médias

Association des détaillants en alimentation du Québec :

- M. Pierre-Alexandre Blouin, président-directeur général
- M. Samuel Bouchard Villeneuve, directeur, Affaires publiques

M^e Marc Lacoursière, professeur titulaire, faculté de droit, Université Laval

D^r Sylvain Charlebois, professeur titulaire et directeur principal, Laboratoire de sciences analytiques en agroalimentaire, Université Dalhousie

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 23, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Paradis (Jean-Talon) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend Option consommateurs.

À 12 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec.

À 13 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 50.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Lacoursière.

À 17 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend D^r Charlebois.

À 18 h 09, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 8 octobre 2024, après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 2 octobre 2024

Deuxième séance, le mardi 8 octobre 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 72, Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques commerciales abusives et offrant une meilleure transparence en matière de prix et de crédit (Ordre de l'Assemblée le 24 septembre 2024, rétroactif au 20 septembre 2024)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président

- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. Zanetti (Jean-Lesage)
- M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
- M^{me} Nichols (Vaudreuil)
- M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association pour la protection des automobilistes :

- M. Georges Iny, directeur
- M^e Hubert Lamontagne, conseiller juridique
- M. Daniel Thouin, administrateur

Association Restauration Québec :

- M. Laurence-Olivier Malouin-Trudel, président-directeur général
- M. Martin Vézina, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales
- M^{me} Dominique Tremblay, directrice des affaires publiques

Union des consommateurs :

- M. Maxime Dorais, codirecteur général
- M^{me} Anne-Marie Leblanc, analyste en protection des consommateurs
- M. Marc-André Harnois, directeur général de l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

Conseil canadien du commerce de détail :

- M. Michel Rochette, président, Québec
- M^{me} Melissa Parseghian, directrice des affaires publiques et gouvernementales, Alimentation et partenariats, Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 15, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association pour la protection des automobilistes.

À 16 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association Restauration Québec.

À 16 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des consommateurs.

À 17 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil canadien du commerce de détail.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 8 octobre 2024

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des détaillants en alimentation du Québec	002M
Association pour la protection des automobilistes	014M
Association Restauration Québec	004M
Charlebois, Sylvain	
Conseil canadien du commerce de détail	012M
Corporation des concessionnaires automobiles du Québec	003M
Lacoursière, Marc	
Option consommateurs	001M
Union des consommateurs	013M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association Canadienne du Financement et de la Location	009M
Association des banquiers canadiens	016M
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	011M
Association des industries de l'automobile du Canada	008M
Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec	006M
Banque Amex du Canada	015M
Conseil du patronat du Québec	018M
Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada	017M
Fédération des chambres de commerce du Québec	007M
Gazifère	010M
Global Services	005M
Mouvement Desjardins	019M